



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'AUDE

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

PUBLIÉ LE 12 SEPTEMBRE 2016

**SPECIAL N° 6 - SEPTEMBRE 2016**

## SOMMAIRE

**Secrétariat Général  
Direction des collectivités et du territoire  
Bureau de la coordination interministérielle**

- Arrêté préfectoral n° DCT-BCI-2016-051 concernant la suppléance du Préfet de l'Aude,  
du mardi 13 septembre 2016 au vendredi 16 septembre 2016..... 1



PRÉFET DE L'AUDE

**Arrêté préfectoral n° DCT-BCI-2016-051 concernant la suppléance du Préfet de l'Aude,  
du mardi 13 septembre 2016 au vendredi 16 septembre 2016**

Le Préfet de l'Aude  
Chevalier de la Légion d'Honneur

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions et notamment son article 34 ;

VU la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République ;

VU le décret n° 92-604 du 1<sup>er</sup> juillet 1992 portant charte de la déconcentration ;

VU le décret n° 95-486 du 27 avril 1995 relatif aux pouvoirs des sous-préfets ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets et à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret n° 2008-158 du 22 février 2008 relatif à la suppléance des préfets de région et à la délégation de signature des préfets et des hauts commissaires de la République en Polynésie Française et en Nouvelle Calédonie ;

VU le décret du 13 décembre 2013, portant nomination de Mme Béatrice OBARA en qualité de sous-préfète de Narbonne ;

VU le décret du 10 juin 2015 portant nomination de M. Jean-Marc SABATHÉ en qualité de préfet de l'Aude ;

VU le décret du 21 juillet 2015 portant nomination de Mme Marie-Blanche BERNARD, en qualité de secrétaire générale de la préfecture de l'Aude ;

Vu le décret du 21 avril 2016 portant nomination de M. Grégory LECRU, en qualité de sous-préfet, directeur de cabinet du préfet de l'Aude ;

VU l'arrêté préfectoral n° DCT-BCI-2016-014 du 25 février 2016 donnant délégation de signature à Mme Marie-Blanche BERNARD, secrétaire générale de la préfecture de l'Aude ;

... / ...

VU l'arrêté préfectoral n° DCT-BCI-2016-025 du 31 mars 2016 donnant délégation de signature à Mme Béatrice OBARA, sous-préfet de Narbonne ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DCT-BCI-2016-039 du 4 mai 2016 donnant délégation de signature à M. Grégory LECRU, sous-préfet, directeur de cabinet du préfet de l'Aude ;

VU l'arrêté préfectoral n° DCT-BCI-2016-013 modifié fixant l'organigramme de la préfecture de l'Aude ;

Considérant l'absence concomitante du préfet et de la secrétaire générale de la préfecture de l'Aude du mardi 13 septembre 2016 à 8 h au vendredi 16 septembre 2016 à 13 h ;

SUR proposition de la secrétaire générale de la préfecture,

### ARRÊTE :

#### **ARTICLE 1 :**

La suppléance de M. Jean-Marc SABATHÉ, préfet du département de l'Aude, est assurée du mardi 13 septembre 2016 au vendredi 16 septembre 2016 ainsi qu'il suit :

- par M. Grégory LECRU, directeur de cabinet, sous-préfet, le mardi 13 septembre 2016 à compter de 8 h ;

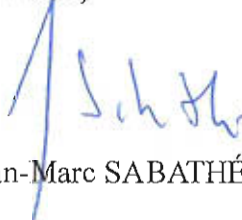
- par Mme Béatrice OBARA, sous-préfet de Narbonne, du mercredi 14 septembre 2016 au vendredi 16 septembre 2016 à 13 h.

#### **ARTICLE 2 :**

Mme la secrétaire générale de la préfecture de l'Aude, Mme le sous-préfet de Narbonne et M. le directeur de cabinet, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Aude.

Carcassonne, le 12 SEP. 2016

Le Préfet,



Jean-Marc SABATHÉ